



## Mon ex décide de tout sur notre fils

Par **Surf00**, le **28/05/2015 à 17:56**

bonjour voilà 4 ans que je suis séparée de mon ex avec qui j ai un fils de 14 ans il n y a pas eu de décision faite par le tribunal  
Au début d un commun accord nous avons décidé que mon fils resterait chez sa mère et que je le prendrai tous les week end et la moitié des vacances scolaires  
Hors cet accord n est pas respecté je ne vois que très peu mon fils sa mère lui trouvant toujours des excuses pour ne pas le laisser venir chez moi  
J ai entame une demande de garde alternee en attendant je reçois des mots de l école me disant que mon fils ne va pas en cours je n ai aucun visuel sur ce qu il fait qd je questionne sa mère elle me répond qu il est normal qu a 14 ans il fasse sa vie  
Que puis je faire en attendant que la justice s en mêle  
Merci beaucoup

Par **cocotte1003**, le **28/05/2015 à 18:02**

Bonjour, vous pouvez demander à l'école les absences de votre fils, ses notes et aussi prendre rendez vous avec son prof principal. Vous pouvez aussi demander par LRAR à votre ex ce qui se passe ceci pour avoir une preuve pour le tribunal, cordialement